



Plan Solidaire de Développement

Clubs

MARCHER

TOUS, TOUT LE TEMPS, PARTOUT !

Vous avez un projet de développement ?



Vos adhérents souhaitent pratiquer une activité de marche ou de randonnée ? Vous cherchez à augmenter votre nombre d'adhérents ?



Avec le PSD, offrez à votre club un coup de pouce!

Qu'est-ce que le PSD ?



Dynamiser votre club !
Diversifier votre offre !



Rando Santé
Marche Nordique

**PLAN SOLIDAIRE
DE DÉVELOPPEMENT**

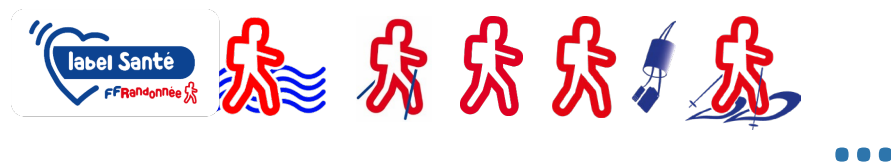
Envie de développer de nouvelles pratiques ?
Faites le pas !
Offrez à vos adhérents de nouvelles sensations !

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr

Un dispositif solidaire du
réseau FFRandonnée au
service du développement de
l'offre de pratique

Les objectifs du PSD

- L'augmentation de l'offre fédérale sur les territoires par la diversification de l'offre de pratique vers 10 activités: Randonnée, Marche Nordique, Longe Côte – Marche Aquatique, Rando Challenge, Bungy Pump, Raquette à neige (pas en séjour et voyage), Fast hiking, Marche d'endurance/Audax, Marche Afghane ou toute offre de pratique Santé
- Le développement d'activité déjà pratiqué dans un club (cf. pratiques diversification)



Les fondamentaux du dispositif :

- Une aide financière de **1500 € maximum** pour votre projet
- Une convention avec votre comité régional

Quels sont les critères pour bénéficier du PSD ?

Une aide pour **les clubs** qui :

- ✓ Sont **affiliés à la FFRandonnée**
- ✓ Mettent en œuvre une ou plusieurs actions ayant pour objectif de **développer (si elle est déjà pratiquée dans le club)** ou de proposer une **nouvelle offre de pratique** :
Randonnée, Marche Nordique, Longe Côte – Marche Aquatique, Rando Challenge, Bungy Pump, Raquette à neige (pas en séjour et voyage), Fast hiking, Marche d'endurance/Audax, Marche Afghane ou toute offre de pratique Santé
- ✓ Toutes les nouvelles demandes de labellisation Santé (Rando Santé, Marche Nordique Santé, Longe Côte Santé) pourront être financées par le PSD
- ✓ Bénéficient du contrat fédéral d'assurance
- ✓ Distribuent une licence FFRandonnée avec assurance à tous leurs adhérents pratiquant l'activité
- ✓ Acceptent de nouveaux adhérents
- ✓ Mettent à jour leur fiche d'activité
- ✓ Proposent le montage d'un projet sur les 12 mois



Quelles sont les actions financées par le PSD ?



- La formation d'animateurs spécialisés
- L'achat de matériel et d'équipements
- L'organisation de séances de découverte de la pratique pour les licenciés
- L'organisation de manifestations ouvertes à tous pour faire découvrir l'activité aux non-licenciés
- La communication sur la nouvelle activité et la réalisation d'outils de communication adaptés
- Et bien d'autres encore !

Pourquoi choisir le PSD ?

Vous n'êtes pas encore convaincu ? Découvrez notre bilan du dispositif PSD sur les trois premières années.

BILAN PSD 2017-2019



Témoignage



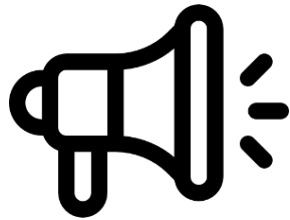
AS COSACIENNE
Course à pied, randonnée, marche nordique, cyclo

Géraldine Jeanmet, AS Cosacienne, bénéficiaire de 1500€ en 2017

« Notre **association sportive multi-activités** se composent de 4 sections : course à pied, cyclo, randonnée et désormais marche nordique. Chaque section est dirigée par un responsable, en lien avec le président et le Comité Directeur.

Nous avons eu connaissance du dispositif PSD par notre **comité régional Hauts de France**. Nous avons donc constitué un dossier de candidature avec l'aide du salarié du comité régional et de la présidente de la commission régionale pratiques adhésion.

Après validation du jury PSD, nous avons ouvert notre **section marche nordique**. Nous avons participé au forum des associations et organisé **une journée découverte** de la marche nordique, **ouverte au grand public**. Nous avons attiré **20 adhérents** dans la section la 1^{ère} année, en proposant une séance par semaine, le samedi, pour s'ouvrir à un public encore en activité.



En 2019/2020, nous entamons notre 3^{ème} saison. **La section compte aujourd'hui 75 adhérents**. Depuis la saison dernière, à la demande de nombreux adhérents, nous proposons **3 séances supplémentaires** en semaine encadrées par **3 animatrices brevetées marche nordique**. La marche nordique s'est développée en dehors de la section randonnée (très peu de randonneurs font de la marche nordique). Notre public est composé plutôt de retraités (65 ans en moyenne) en semaine et d'actifs le samedi (public plus jeune).

Notre objectif? *Partager le plaisir de cette activité dans la convivialité, mais avec application!* Les animatrices s'emploient à **transmettre le geste technique de la marche nordique**, pour ne pas « simplement » marcher avec des bâtons.

Les prochaines étapes? **Fidéliser les marcheurs** et **accueillir** chaque année **de nouveaux débutants** (pour les inclure dans les groupes existants). L'année 2020 débutera par l'arrivée de 3 nouveaux animateurs (actuellement en formation) en février. Nous sommes aussi très intéressés par la possibilité d'ouvrir une section marche nordique santé... Affaire à suivre... »

Plus d'informations sur l'AS Cosacienne sur le site internet du club : www.as-cosacienne.com



Informations et contact :

Retrouvez les conditions d'attribution de l'aide, le dossier de candidature ainsi que les informations utiles sur le lien <https://www.ffrandonnee.fr/la-federation/nos-comites/plan-solidaire-de-developpement>

Contactez-nous sur psd@ffrandonnee.fr pour plus d'informations.



ffrandonnee



@ffrandonnee



ffrandonnee

CONTACT

Votre Commission Régionale Pratiques Adhésion et votre comité départemental sont à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet. Contactez-les ou contactez-nous sur le mail psd@ffrandonnee.fr

